

Infolettre

OCTOBRE 2023

Massif de Fontainebleau La saison de chasse débute le 3 novembre

Chaque année, l'ONF organise la chasse dans les forêts domaniales de Fontainebleau et des Trois-Pignons. Elle est le seul moyen de réguler les populations de cerfs, chevreuils et sangliers pour assurer le renouvellement de la forêt. La saison 2023-2024 va débiter.



Une activité limitée dans le temps

Si une action spécifique a eu **exceptionnellement lieu lundi 19 octobre** sur les lisières des communes de Fontainebleau et Avon, en vue de diminuer l'intrusion régulière des sangliers dans les villes, **l'ouverture de la chasse à tir est prévue le 3 novembre**. Comme chaque année, elle se déroulera les **lundis, jeudis et quelques vendredis du 3 novembre 2023 au 26 février 2024**. Un secteur au sud de la forêt de Trois-Pignons sera chassé 2 journées supplémentaires les 11 et 25 mars.

Le massif forestier **se répartit en 2 zones** (cf. carte au verso) :

> partie périphérique (environ 12 500 ha) : louée à des associations de chasseurs sélectionnées pour leur professionnalisme et leur sérieux ;

> partie centrale (environ 9 500 ha) : plus fréquentée et particulièrement complexe (axes routiers, bords de ville, aires d'accueil importantes), l'ONF encadre et organise directement les actions de chasse. Aucune action n'a lieu les mardis, mercredis ainsi que les week-ends dans la zone ONF.

> Au sud du massif, la forêt de la Commanderie est chassée le samedi matin du **23 septembre 2023 jusqu'au 30 mars 2024**.

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes **partagent le même espace**. L'ONF invite chacun à **être attentif à la signalisation mise en place** les jours de chasse : panneaux et rubalises apposés, voies d'accès coupées. Il est déconseillé de pénétrer dans les sous-bois ainsi que d'emprunter les allées des zones chassées. La forêt n'est jamais totalement parcourue par l'action de chasse, laissant la majorité des espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer.

À quoi sert la chasse ?

Le massif de Fontainebleau compte 3 types de grands animaux : cerfs, chevreuils et sangliers. Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des chevreuils et des grands cervidés. Herbivores, ces derniers **consomment les bourgeons et les feuilles des jeunes arbres**. Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les plants puis consomme les fruits des arbres. **Présents en trop grand nombre, ils compromettent la régénération de la forêt**.

Les répercussions dépassent le strict cadre forestier : accidents routiers, clôtures abîmées et jardins labourés en lisière, dégâts sur les parcelles agricoles.

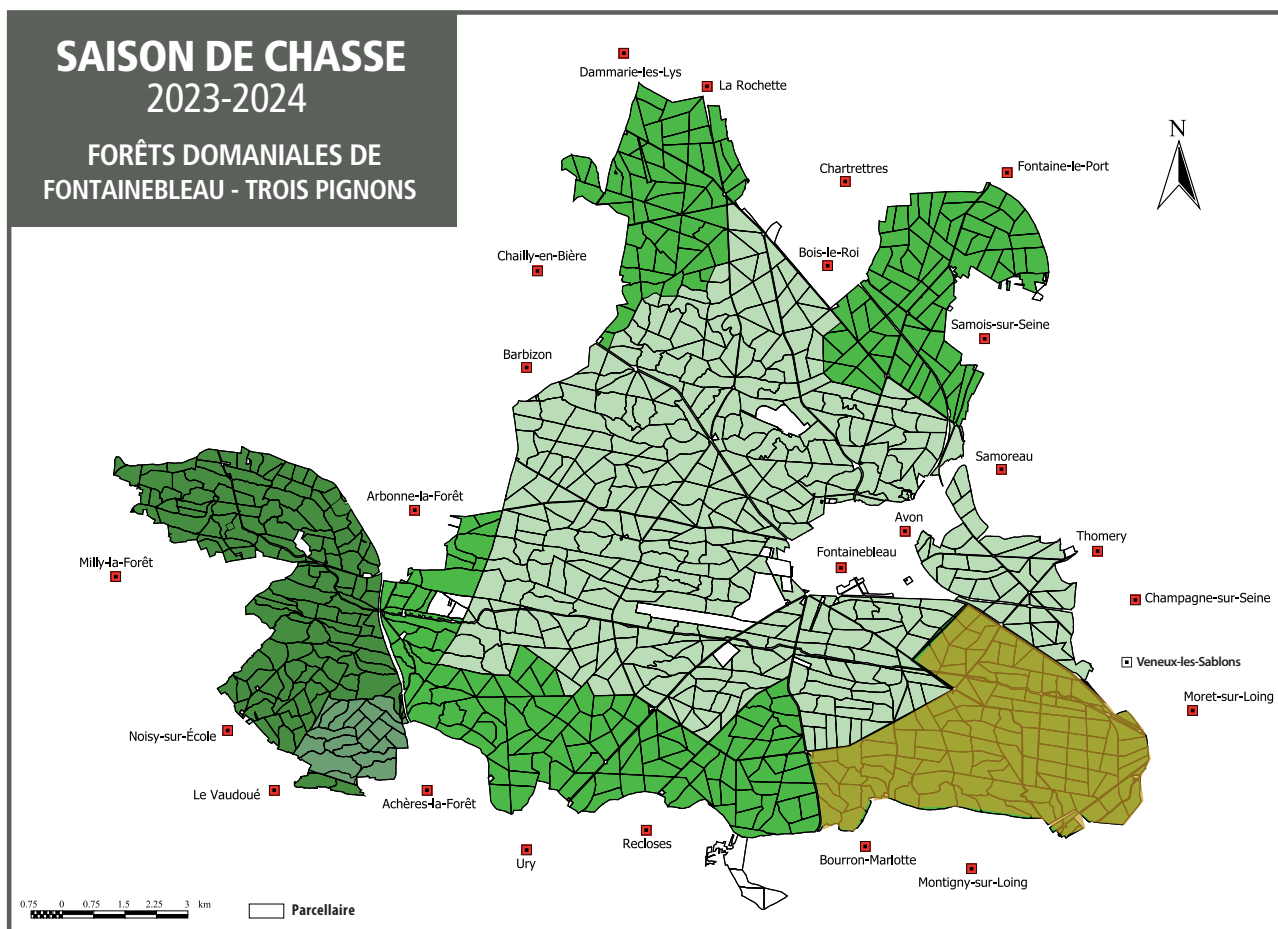
Sans régulation, les populations décuplraient rapidement. **La chasse limite leur population afin que la forêt puisse se renouveler**. Un plan de chasse, validé par le Préfet, définit le nombre de cerfs et chevreuils à prélever chaque année.

RESTEZ INFORMÉ EN TEMPS RÉEL AVEC L'APPLICATION MELCKONE

Les jours de chasse, l'application mobile Melckone vous indique en temps réel les zones concernées. Destinée aux promeneurs, randonneurs, cavaliers, vététistes et, plus largement, à tous les utilisateurs de la forêt, elle vise à faciliter la cohabitation entre tous les usages. Disponible gratuitement sur l'Appstore et Google Play.

Massif de Fontainebleau

Calendrier et carte des secteurs concernés par la chasse à tir



FORÊT DE FONTAINEBLEAU	
	Lundi : 20/11, 27/11, 4/12, 11/12, 18/12, 8/01, 22/01, 29/01, 5/02
	Jeu di : 16/11, 23/11, 30/11, 7/12, 21/12, 11/01, 18/01, 25/01, 1/02, 8/02
Aucune action de chasse durant les vacances scolaires dans cette zone.	
	Lundi du 6 novembre 2023 au 26 février 2024
	Vend redi du 3 novembre 2023 au 24 février 2024
FORÊT DES TROIS-PIGNONS	
	Lundi du 6 novembre 2023 au 26 février 2024
	Lundi du 6 novembre 2023 au 25 mars 2024

FORÊT DOMANIALE DE LA COMMANDERIE